

Cas type

SYSTÈME SÉGALA SPÉCIALISÉ

Un système à forte valeur ajoutée pour des exploitations limitées par la surface

48 ha (7 ha céréales - 41 ha SFP) - 1,0 UMO - 0,5 bénévolat
370 brebis - Productivité 1,6



Ce système ovin spécialisé rassemble des exploitations de structure petite ou moyenne. La zone favorable à la pousse de l'herbe, altitude moyenne (400-800 m), pluviométrie (650 à 1000 mm) bien répartie, autorise une forte intensification fourragère avec culture possible du maïs. La main-d'œuvre disponible représente une UTH associée à une personne en bénévolat souvent familial. L'appoint sous forme de salariat partagé entre plusieurs exploitations est rare. La conduite du troupeau est intensive. L'agneau lourd est le

produit principal. Issu d'une mère prolifique de race rustique, il est le résultat d'un croisement avec un bélier de race bouchère et souvent engagé dans une démarche sous signe officiel de qualité.

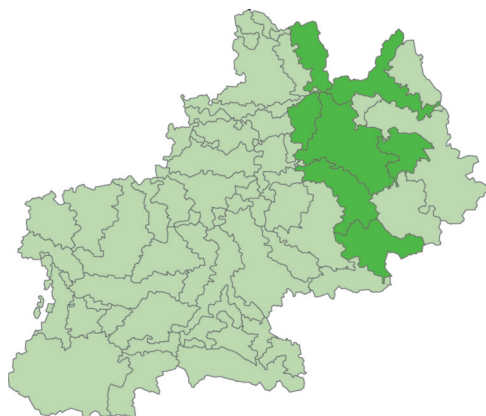
Ce système surtout présent dans les bassins Aveyron et Tarn peut exister aussi dans les zones pédoclimatiques semblables de la région.



TARN



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

Atouts

- Production sous signe de qualité.
- Zone pédoclimatique permettant l'intensification des surfaces.
- Système accéléré avec plusieurs périodes d'agnelage permettant des rentrées de trésorerie régulières.
- Bonne valorisation de la main-d'œuvre avec une surface réduite.

Contraintes

- Peu de marge de manœuvre dans ce système.
- Technicité importante sur le sol et l'animal.
- Pointes de travail à l'agnelage et au moment de la fénaison au premier et deuxième cycles.
- Immobilisations bâtiment importantes.
- Bonne valeur génétique nécessaire.
- Sensibilité aux aléas climatiques et conjoncturels.

> Localisation du système en Midi-Pyrénées

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

GESTION DES SURFACES

Assolement

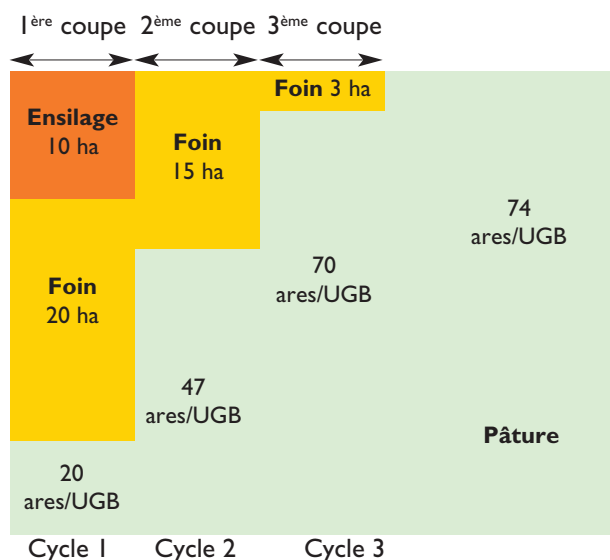
Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Céréales	7 ha
Prairies temporaires	30 ha
Surface toujours en herbe	11 ha



Schéma d'utilisation des surfaces

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



La mise à l'herbe se fait dans la première quinzaine d'avril.

L'ensilage fin avril concerne les surfaces en prairies temporaires les plus récentes ayant le plus fort rendement.

Les foins en première coupe sont réalisés à partir du 10 mai jusqu'à la fin mai pour les parcelles les plus tardives.

La pâture exclusive (dès la première coupe), hormis les surfaces déprimées, concerne surtout les prairies temporaires en fin de rotation et la surface toujours en herbe non mécanisable.

FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

Récolte

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité
Ensilage	10	5 t MS	50 t MS
Foin 1c	20	3,5 t MS	122,5 t MS
Foin 2c	15	3 t MS	
Foin 3c	5	1,5 t MS	
Total			170 t MS
Céréales	7	45 q	315 q

Fertilisation

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)	Fumier (t/ha)
Céréales	60	15	12	30
Prairies ensilées	60	20	10	15
Prairies fauchées	40	10	10	-
Prairies pâturées	20	-	-	-

Fertilisation pour des prairies temporaires à base de mélange. Si l'on enrichit l'assolement en légumineuse (comme cela semble évoluer), la fumure P-K se substitue à l'azote.

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de race prolifique conduit:

- en croisement avec béliers de race à viande, et IA race pure pour le renouvellement,
- en 3 périodes d'agnelage avec une accélération non systématique des mises bas.

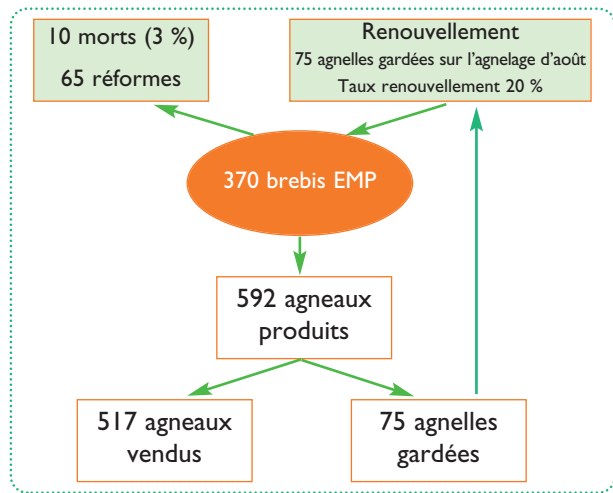
Résultats

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Taux de MB	110
Prolificité	175
Mortalité agneau	16 %
Productivité numérique	1,60

Schéma de fonctionnement

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



Conduite de la reproduction

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	
Lutte		Vert			Orange				Jaune					Vert				Orange
Mise bas		Jaune				Vert				Orange				Jaune				
Ventes agneau					renouvellement				renouvellement					renouvellement				

accélération non systématique

En accélération stricte de la MB "jaune", on passe à la lutte "orange", puis de la MB "orange" à la lutte "verte" et après la MB "verte", le cycle recommence. Avec l'agrandissement du troupeau, ce schéma devient un peu moins systématique, l'éleveur limite l'accélération à l'équilibre entre lots et les agnelles qui rentrent par le

cycle "orange" sont accélérées pour se placer sur un cycle "vert" (contre saison) ou un cycle "jaune". Les luttes sont courtes, 3 à 4 semaines. La période de vente débute aux premiers sevrages (70 jours) et s'étale sur 35-40 jours.

ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré brebis: 110 kg dont 85 % de céréales
- Concentré agneau: 65 kg
- Allaitement artificiel: 10 % des agneaux, 15 kg de lait/agneau
- Foin: 320 kg de MS

- Ensilage: 135 kg de MS soit 63 % de la ration en fourrage stock
- Agneau sous la mère jusqu'au sevrage à partir de 70 jours

VENTES / COMMERCIALISATION

- 97 % d'agneaux lourds de bergerie croisés vendus entre 70 et 110 jours
- 17,5 kg de carcasse en moyenne par agneau

- Ventes sous signe de qualité (Label Rouge ou CCP)
- Période de désaisonnement: ventes octobre-novembre

MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

Bergerie

- Une bergerie modernisée de 600 m² en priorité pour les agnelages, les allaitantes et les agneaux.
- Distribution mécanisée (couloir ou tapis, vis de distribution du concentré sur parc à agneau).
- Comadis autobloquants.
- Parc à agneaux.
- 400 m² de bâtiments plus anciens ou légers pour les agnelles, les réformes et les brebis à l'entretien à la période hivernale.

Stockage

- Cellules (capacité 35 tonnes), hangar à foin (capacité 800 balles ou 1 000 m³) et matériel.
- Silo couloir 300 m³.



LE MATÉRIEL

Propriété

- Récolte foin (faucheuse conditionneuse, pirouette andaineuse, round baller).
- Remorques.
- Désileuse.
- Travail du sol superficiel (rouleau, herse...).
- 2 tracteurs puissance moyenne.

CUMA

- Tracteur 4 roues motrices 150 CV.
- Semoir.
- Charrue, sous-soleuse.
- Appareil de traitement.

Entreprise

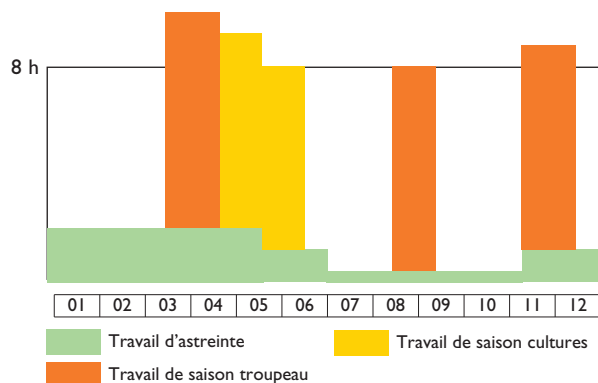
- Ensileuse, récolte céréales.

LE TRAVAIL

Répartition

Dans ce système, le travail est caractérisé par des pointes fortes correspondant :

- Aux agnelages
 - celui de novembre-décembre correspondant en particulier aux agnelles qui demandent plus de surveillance,
 - à l'agnelage de fin d'hiver car tous les animaux sont alors en bergerie ou commencent à sortir avec un maximum de lots différents : allaitantes, brebis en lutte, agnelles,...
 - L'agnelage d'été, délicat du point de vue zootechnique (problèmes de chaleur, d'ambiance de bâtiment) est moins pénible à gérer car les animaux sont dehors.
- Au printemps à la récolte des foins et la conduite du pâturage avec au moins trois lots d'animaux.



Besoin de main-d'œuvre

- 1 personne avec une aide, le plus souvent familiale (parent, époux). Dans le cas où il y a salariat, il intervient sur les agnelages de novembre et mars pour l'alimentation des lots d'animaux et en appui sur la période fenaison.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Juillet 2009

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 09 57 108



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2013

PRODUIT TOTAL		96 803 €	
	Nom- bre	Prix unitaire	Montant total
Produit viande ovine			
			58 592 €
Ventes			
			59 362 €
Agneaux lourds label	420	112	47 040 €
Agneaux lourds	81	106	8 586 €
Agneaux légers	16	71	1 136 €
Réforme brebis	65	40	2 600 €
Achat d'animaux			900 €
Béliers	2	450	900 €
Laine et autres coproduits	1	130	130 €
Produits cultures			6 615 €
Céréales autoconsommées	315	21	6 615 €
Aides			31 596 €
Aides animales			9 187 €
Aide à la brebis	370	21	7 770 €
Aide à la contractualisation	370	3,83	1 417 €
Autres aides			24 406 €
ICHN			8 625 €
DPU			15 781 €
Modulation et prélèvements			- 1 997 €

CHARGES TOTALES		66 317 €	
	Quan- tité	Prix unitaire	Montant total
Charges opérationnelles			
			34 563 €
Troupeau			
			29 595 €
Alimentation	370	61,94	22 919 €
Autoconsommé			6 615 €
Acheté			16 304 €
Frais d'élevage	370	18,04	6 676 €
Surface fourragère	370	10,16	3 758 €
Surface céréales	7	172,86	1 210 €
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)			22 304 €
MSA Salaires			4 350 €
MSA			4 000 €
Salaires, charges sociales			350 €
Mécanisation			8 622 €
Carburant			3 790 €
Travaux par tiers			2 112 €
Entretien, achat petit matériel, divers			2 721 €
Bâtiments			854 €
Foncier			3 212 €
Autres charges de structure			5 265 €
Assurances			2 381 €
Eau, EDF, téléphone			1 117 €
Gestion, cotisations			994 €
Divers			773 €
Amortissements			8 450 €
Foncier			150 €
Bâtiments			2 500 €
Mécanisation			5 800 €
Frais financiers			1 000 €

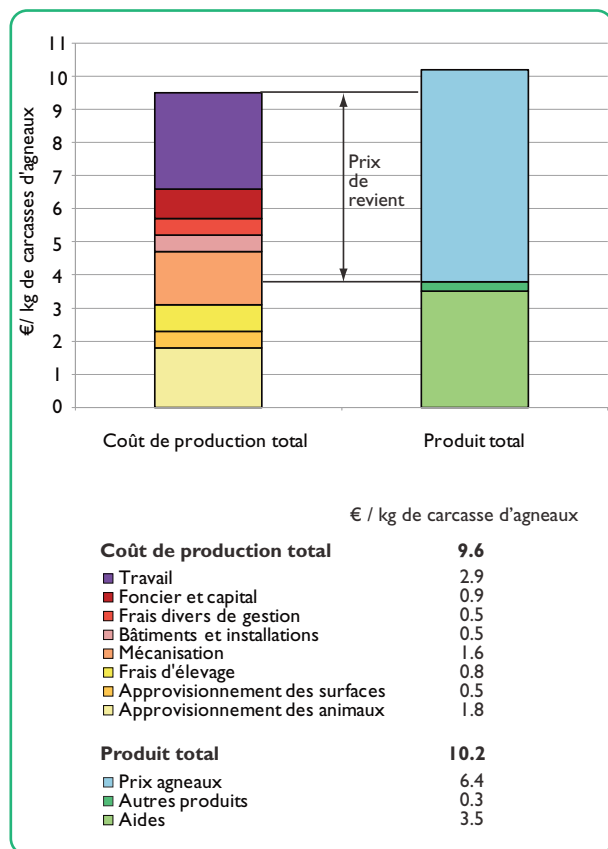
RÉSULTATS POUR UNE EXPLOITATION EN VITESSE DE CROISIÈRE

Excédent Brut d'Exploitation		39 936 €	
<hr/>			
Revenu disponible		32 936 €	
Annuité		7 000 €	
Résultat courant		30 486 €	
Amortissements matériel		5 800 €	
Amortissements bâtiment		2 500 €	
Amortissement foncier		150 €	
Frais financiers		1 000 €	
<hr/>			
Marge brute hors aides / brebis	68 €		
Marge ovine par brebis	93 €		
Marge de l'atelier ovin	34 426 €		
		Recommandé	
Marge brute / produit brut	64	>	60
Résultat / produit brut	31	20-35	
Annuités / produit brut	7	<	20

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER

Coût de production et produit de l'atelier ovin

Source : Réseaux d'Élevage, 2013



RÉMUNÉRATION DES CHARGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Main-d'œuvre des exploitants : 1,5 SMIC/UMO
- Terres en propriété : prix de fermage moyen de l'exploitation ou de la région
- Capitaux propres à 1,5 %

PRIX DE REVIENT

= coût de production - aides - coproduits (laine et réformes)

Coût de production et rémunération de la main-d'œuvre

Source : Réseaux d'Élevage, 2013

Coût de production (€/kgc)	9,6
Produit total (€/kg)	10,2
Productivité main-d'œuvre (kgc/UMO)	9031
Prix de revient (€/kgc)	5,8
Rémunération permise (nb SMIC/UMO)	1,8

SENSIBILITÉ DU SYSTÈME

Résultats observés

Source : Réseaux d'Élevage, 2013

	Moyenne	1/3 supérieur	Cas-type
EMP	309	345	370
Productivité numérique	1,36	1,73	1,6
Proliférite	162	177	175
Mortalité agneaux	16	13	16
Taux de mise bas	97%	109%	110%
Concentrés / EMP	204	230	214
Prix moyen agneau	112	115	112
Marge brute / EMP	82	122	93

Variation de l'EBE par rapport au cas-type

Source : Réseaux d'Élevage, 2013

	Prix agneau 95 €	100 €	105 €	109,79 €	110 €	115 €
Productivité						
1,20					-13285	
1,30					-9964	
1,40					-6643	
1,50					-3322	
1,60	-7647	-5062	-2477	0	2693	5278
1,70					3321	
1,80					6642	

Installation dans ce système

L'installation doit se faire nécessairement par la reprise et la modernisation d'une exploitation existante dans un cadre EARL ou GAEC.

Ce type de système, quasiment impossible à installer sans immobilisation préalable, peut difficilement faire l'objet d'une installation hors cadre familial.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de FranceAgriMer et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).



Juillet 2014

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 14 301 044